

LE PETIT CERSOIS

LE MAGAZINE DE CERS



LA ROUSSATAÏO
Feria de Cers 2024

SOMMAIRE ET AGENDA

3	Edito du maire
5	Vie communale
6	Animation : feria 2024
7	Associations
10	Tribune Libre
11	Dans la presse
12	Affiches

22 SEPTEMBRE
Fête des Vendanges

25 SEPTEMBRE
Réouverture de la
Banque alimentaire

29 SEPTEMBRE
ICI vide-greniers au
stade

5 OCTOBRE
Don du Sang, Rando
rose

6 OCTOBRE
Soulenque au Domaine
Delonca

10 - 19 OCTOBRE
Opération brioche

12 OCTOBRE
Bibliocers spectacle de
variétés à l'Escapade

20 OCTOBRE
Fête du vin nouveau

25 OCTOBRE
Grands Yeux Petites
Oreilles à l'Escapade

26 OCTOBRE
ICI fête d'Halloween à
l'Escapade

10 NOVEMBRE
Bibliocers, Thé
dansant à l'Escapade

16 NOVEMBRE
Tennis club, loto à
l'Escapade



Directeur de la publication :

Didier BRESSON - Mairie de Cers - 04 67 39 30 29

Conception et Régie Publicitaire :

interFACE - 34440 COLOMBIERS - 04 67 28 32 25

Impression : Imprimerie spéciale de l'éditeur

Crédit photo couverture : Mairie



AGATHOISE DU FUNÉRAIRE

POMPES FUNÈBRES

24h/24 et 7j/7

TOUS SERVICES FUNÉRAIRES

Inhumations, crémations, réductions de corps, sorties de corps (domicile, hôpitaux...), tous transports

CONTRATS PROTECTION OBSÈQUES

CHAMBRES FUNÉRAIRES À PORTIRAGNES ET À VIAS
MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE

CERS - PORTIRAGNES - VIAS - AGDE

04 67 37 26 19

04 67 37 91 14

agathoisedufuneraire@wanadoo.fr
www.agathoisedufuneraire.com

N°hab. préf. 19-34-0151 / N° ORIAS : 07 029 619

*Depuis 1997, la proximité,
le professionnalisme,
le service personnalisé.*

Merci de votre confiance



Chers cersois, chères cersoises,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances d'été.

En explication à certaines questions qui se posent dans le village, je vous fais part des informations suivantes :

Ecoles : explications des tarifs de la nouvelle garderie



En février au conseil d'école, la directrice de l'école a proposé un changement d'horaires, pour le bien-être des enfants :

→ Jusqu'à présent les horaires étaient : 9h00-17h00

→ Les nouveaux horaires sont : 8h45-16h30

Face à la levée de boucliers des parents délégués, l'Inspecteur d'Académie a proposé un sondage pour connaître l'avis de tous les parents.

39 parents se prononcent POUR, 60 CONTRE et 5 s'ABSTIENNENT

Lors du conseil extraordinaire du mois d'avril, le changement d'horaires est voté à la majorité : 12 POUR et 4 CONTRE.

Même si la municipalité avait voté contre le changement d'horaires, nous étions minoritaires (10 POUR 6). Ce changement d'horaires implique la création d'une garderie de 16h30 à 17h00.

Suite au débat sur le coût de ce nouveau service, j'ai proposé la gratuité de cette nouvelle garderie.

Lors d'une réunion avec la CAF fin juin, nous avons été informés que la gratuité de la garderie faisait perdre les subventions de la CAF.

Ne pouvant pas nous le permettre, nous avons donc fait des simulations du coût de ce service et des tarifs.

Aujourd'hui, la garderie du soir est au prix d'un forfait entre 0.90 € et 1.10 € selon les revenus des familles.

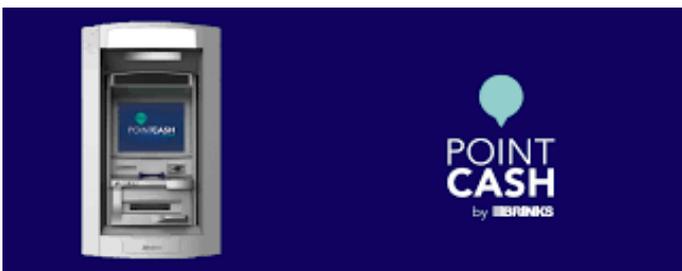
J'ai donc proposé un tarif à 0.30 € pour la garderie de 16h30 à 17h00 et un tarif à 0.70 € pour la garderie de 17h00 à 18h30 pour compenser.

Lors de la commission, nous nous sommes finalement mis d'accord sur un tarif entre 0.05 € et 0.15 € en fonction des revenus des familles. Cela représente un coût de 7.20 € à l'année par famille.

Afin que les parents qui ont besoin de la garderie après 17h00 ne paient pas plus cher, nous avons diminué le tarif de ce temps-là.

Nous allons donc assumer la perte financière de 13 000 € et partirons sur un tarif unique l'année prochaine.

Le distributeur de billets fonctionne !



Depuis le mois de mars dernier, la commune a rencontré des problèmes concernant le fonctionnement du distributeur de billets situé à la mairie. Des problèmes techniques ont été relevés par la Brinks. La commune et le service informatique de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée ont fait le nécessaire pour aider à résoudre les difficultés, mais le prestataire de la Brinks n'a pas su y faire face (commande de pièces et mise en route informatique).

Nous avons donc adressé deux courriers recommandés au siège social, en juin et en juillet, qui ont enfin permis de faire débloquent la situation. Un expert de la Brinks est venu de Paris pour gérer la réparation. Nous avons bien entendu refusé de payer le service pour les mois où le point cash n'a pas fonctionné.

Nous espérons que les problèmes techniques qui pourront se présenter à l'avenir seront résolus plus rapidement, et continuerons de refuser les factures lorsque le service ne sera pas rendu aux administrés.

Rodéos urbains

Suite aux nuisances subies à cause des rodéos urbains et des dégradations de mobilier que connaît la commune, nous avons déposé un dossier de plainte monté par notre service de police municipale, qui a malheureusement été classé sans suite.

J'ai alerté le commissaire de police de Béziers au mois de juillet, afin de solliciter l'accompagnement des services compétents.

Le nouveau commissaire Renaud Bellamy, qui a pris ses fonctions au mois de juillet, va s'occuper de ces dossiers et je l'en remercie.

Après ces informations, je vous souhaite une bonne rentrée à vous tous.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



A Cers, le 19 juillet 2024

Commissariat de police de Béziers
Bd Edouard Herriot
34500 BEZIERS

Nos réf : 2024SD029

Objet : Demande d'aide pour résoudre les problèmes de nuisances liées aux rodéos urbains

Monsieur le Commissaire,

La commune de Cers connaît depuis plusieurs mois une succession de nuisances liées à des rodéos urbains, ayant lieu en pleine nuit, dans différents quartiers du village.

Ces événements génèrent un climat d'insécurité pour les habitants et perturbent la tranquillité publique. Ils me préoccupent de façon importante en tant que maire.

Par la présente, je sollicite à nouveau votre précieuse collaboration pour mettre un terme à ces pratiques illégales. Les habitants comptent sur l'intervention des autorités compétentes pour garantir leur sécurité et préserver la quiétude de notre commune.

Je vous saurais gré de bien vouloir coordonner les actions nécessaires afin d'identifier et de réprimer les responsables de ces rodéos urbains, tout en renforçant les patrouilles de police durant les heures sensibles. Votre intervention rapide et efficace serait grandement appréciée de la part de l'ensemble de la population.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et vous prie de recevoir, monsieur le Commissaire, l'expression de mes respectueux sentiments.

Cordialement Didier BRESSON

Le maire,

Didier BRESSON

VIE COMMUNALE

BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire reprendra le mercredi 25 septembre.

PLU

le PLU a été voté en conseil du 17 juin, il est consultable sur le site de Mairie.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE



ADOS - Camp d'août à Argeles



ADOS - Sensibilisation déchets



ALSH - Camp 8 - 11 ans

FORUM DES ASSOCIATIONS



BIENVENUE À

Marine Aguilar, votre pause bien-être ☎ 06 38 41 57 83

Agnès André, Pro'pulsion numérique, pour vous aider dans vos démarches administratives ☎ 07 66 64 74 67

PROGRAMME FESTIVITÉS



SEPTEMBRE

- 1 SEPT : Forum des Associations—Esplanade
- 7 SEPT : Journées du Patrimoine — 17h Salle des Fêtes - BIBLIOCERS
- 22 SEPT : Fête des Vendanges— Esplanade
- 29 SEPT : Vide Grenier—ICI—Stade R. MIRAMOND



OCTOBRE

- 6 OCT : Soulenque — Vignoble DELONCA
- 12 OCT : Spectacle à l'Escapade — BIBLIOCERS
- 20 OCT : Fête du Vin Nouveau — sur l' Esplanade
- 25 OCT : Grands Yeux Petites Oreilles — à 10h00 à l'Escapade
- 26 OCT : FETE D'HALLOWEEN — à l'Escapade — ICI/Danse et Loisirs

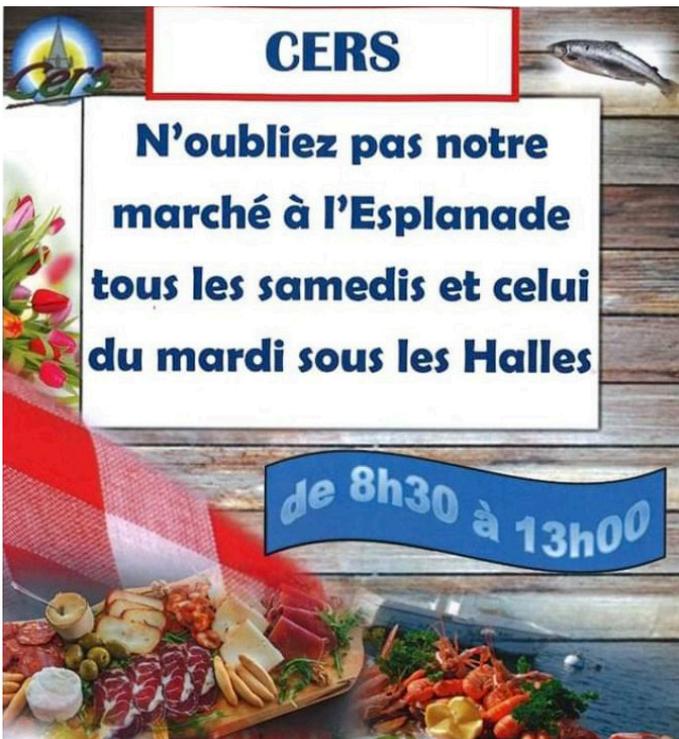
PROGRAMME FESTIVITES

MARCHÉ

CERS

N'oubliez pas notre marché à l'Esplanade tous les samedis et celui du mardi sous les Halles

de 8h30 à 13h00



ANIMATIONS

FERIA



A la demande de Monsieur le Maire, une véritable feria a vu le jour, pour la 1ère fois, au stade municipal « Robert Miramond ». Grâce à la participation de Margaret et José, le lapin accompagné d'un groupe de jeunes du club ados et les animaux totémiques des villages de Servian, Lézignan la Cèbe, Portiragnes et Paulhan ont défilé dans les rues du village.

De très nombreux cersois ont assisté aux diverses mani-

festations proposées dans les arènes montées pour l'occasion, le toro piscine et la capéa avec la belle prestation de notre jeune torero cersois Esteban. Dimanche, l'église était juste assez grande pour accueillir les nombreux fidèles pour assister à la messe sévillane. Avant l'apéritif animé par les danses sévillanes et flamenco, la Roussataïo juments et leurs poulains nous ont accompagnés jusqu'au stade afin de partager l'excellent bœuf à la broche. La piste de danse n'a pas désempilé grâce aux trois soirées DJ, jeunes et moins jeunes s'en sont donnés à cœur joie.

Les buvettes et la restauration durant les trois jours ont été assurées par l'association ASM34 (foot).

Pour clôturer ce beau week-end festif, un magnifique feu d'artifice a été tiré.

Un grand merci à tous les participants et à tous les intervenants ?

Devant cet énorme succès nous vous disons à l'année prochaine.



ASSOCIATIONS

DANSE ET LOISIRS

C'est la Rentrée, apprêtez-vous pour une nouvelle saison d'activités aussi diverses que passionnantes...

Vous voulez tout savoir sur le programme de cette année !

En forme d'avant-goût, sachez que cette année outre les activités habituelles de l'association, de nouvelles activités vous seront proposées telles que : danse New style /com-

mercial, Groove dance, Girly dance ou encore le Qi- Gong du maître ZHANG GUANG DE.

De quoi, sans aucun doute, satisfaire vos appétits d'action et de bien-être.

f : danse et loisirs cers @ : danseetloisirs

Retrouvez-nous sur le site www.danseetloisirs.fr

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h15-10h15 QI-GONG	9h-10h GYM D'ENTRETIEN	10h-11h BABY DANSE G1		9h-10h GYM D'ENTRETIEN	
10h30-12h YOGA		11h-12h BABY DANSE G2		10h30-11h30 QI-GONG	
		15h15-16h15 MODERN JAZZ G3	14h-15h QI-GONG	14h-15h QI-GONG	14h-15h GROOVE DANSE 8/10 ANS
		16h15-17h15 MODERN JAZZ G2	15h-16h QI-GONG		15h-16h GROOVE DANSE 11/17 ANS
		17h30-18h30 STREET JAZZ	16h45-17h45 MODERN JAZZ G1		
18h30-19h30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE	18h30-19h30 YOGA	18h30-19h30 ZUMBA ADULTES	18h30-19h30 BACHATA G1	17h30-18h30 ZUMBA ENFANTS	
19h30-20h30 ZUMBA ADULTES	19h30-20h30 YOGA	19h30-20h30 GIRLY ADOS	19h30-20h30 SALSA G1	18h30-19h30 PILATES ZEN	
	20h30-21h30 NEW STYLE COMMERCIAL ADULTES	20h30-21h30 GIRLY ADULTES	20h30-21h30 SALSA G2 ET G3	19h30-21h MODERN JAZZ ADULTES	

TARIFS

Vous voulez connaître votre super prof ?!

Nbr d'heures par semaine	1h	1h30	2h	2h30	3h et plus
Tarif enfant annuel	114C	156C	174C	213C	240C
Tarif adulte annuel	144C	189C	225C	258C	285C

TARIFS SALSA / BACHATA

	Individuel	Couple
Adhésion (à payer à l'association)	10C	20C
1h de cours / semaine (à payer au professeur)	150C	270C

Règlements acceptés: Espèces, Chèque vacances et Chèque paiements en 3 chèques:

-1er chèque: adhésion+ 1er trimestre

-2e chèque: 2e trimestre

-3e chèque: 3e trimestre

Encaissement 10/10, 15/01 et 15/04

ICI

Mercredi 03 juillet 2024, une soirée de clôture a été organisée autour d'un apéro grillade.

Ce moment convivial a marqué la fin de la saison avec des échanges chaleureux et festifs avec tous les participants.

Après cette pause estivale bienfaitrice, nous avons le plaisir d'annoncer la reprise des activités de notre association !

Tout d'abord, notre Assemblée Générale se tiendra le dimanche 15 septembre à 10h au Bistrot Cersoï.

Nous souhaitons cette année encore favoriser la participation active des Cersoï.

Que vous ayez des idées d'activités, des projets, ou simplement l'envie de vous investir, nous serons ravis de vous accueillir et d'entendre vos propositions.

Ce rendez-vous est essentiel pour faire le point sur les projets de l'année à venir, échanger des idées et, surtout, recueillir vos suggestions.

Ensuite, se tiendra le **dimanche 29 septembre 2024** de 8h à 13h au stade de Cers, un vide-greniers.

Une excellente occasion de dénicher des trésors, tout en passant une journée agréable et conviviale.

Si vous souhaitez réserver un emplacement, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant. Nous avons hâte de vous retrouver.

La team I.C.I. vous souhaite une bonne rentrée»



ASSOCIATIONS

SAINT GENIÈS

Un peu d'histoire. Le jour où l'église de Cers a été mise en vente. 1789 et sa Révolution allaient apporter quelques bouleversements pour l'église de Cers construite en 1661 (Voir plan). En 1792, le curé réfractaire, Louis Espic, doit quitter la commune pour sauver sa vie. On n'entendra plus jamais parler de lui si ce n'est que sur un document il est cité comme prêtre déporté.

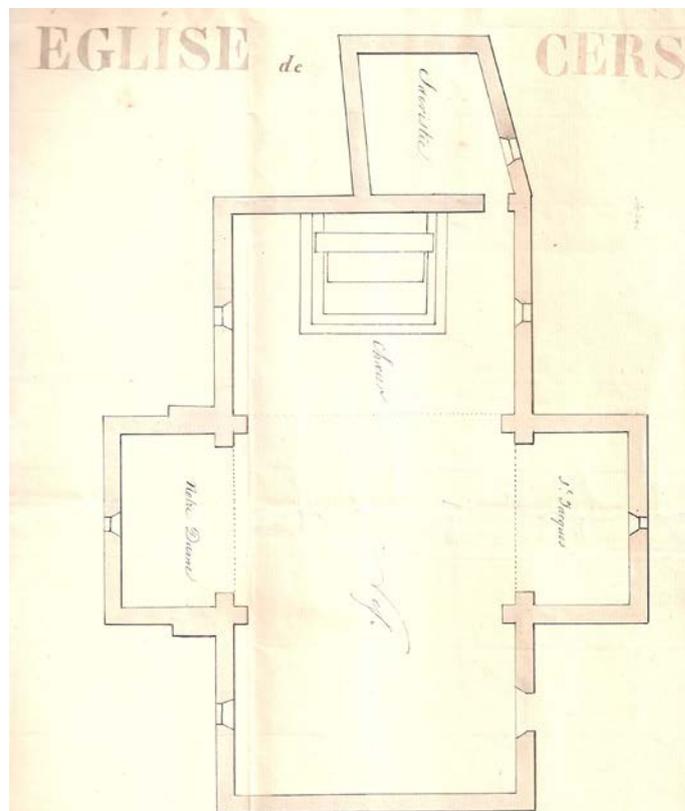
Il est aussitôt remplacé par un curé constitutionnel, natif de Villeneuve, Aphrodise Cabrier. A la même époque, les registres paroissiaux (baptêmes, mariages et décès) de Cers sont récupérés par les officiers municipaux.

A partir de cette date, les registres d'état civil vont les remplacer. En 1793/1794, la situation s'aggrave car à la suite du mouvement de déchristianisation qui souffle sur la France, le culte catholique est supprimé (Dernière messe à Cers en avril 1793).

L'église devient « temple de la Raison », destiné au culte de la Raison et à l'enseignement des Vertus républicaines. Elle servira également de salle des séances du conseil municipal. Tous les effets de l'ancien culte sont alors transportés au district de Béziers et l'argenterie est versée dans le Trésor Public. Les biens de l'église et du curé émigré sont vendus aux enchères.

Après la suppression du culte catholique et la transformation de l'église en édifice républicain qui ont dû être difficiles à accepter pour de nombreux Cersoises dont la vie était rythmée par la religion, c'est en 1796 la mise en vente de l'église. Un acheteur cersois est aussitôt sur les rangs et les documents sont prêts à être signés. Comme beaucoup d'autres lieux religieux en France, l'église cersoise devrait finir en hangar ou en cave. Mais la vente est suspendue in extremis, l'administration du canton ayant constaté que le culte y avait été exercé, conformément à la loi, par un prêtre constitutionnel.

L'église est ainsi sauvée et continuera donc d'exister. Petit à petit le culte sera toléré pour être rétabli officiellement en 1802. Nous avons failli perdre cette église en 1796.



Agrandie en 1853 et dotée du clocher en 1861, elle fait aujourd'hui partie de notre patrimoine cersois.

Fondation du Patrimoine : la cagnotte pour restaurer notre église est de 23420 € pour un montant espéré de 30 000 €. Notre patrimoine a encore besoin de vous. Si vous souhaitez participer, rendez-vous sur le site de la fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-st-genies-darles-et-de-rome-cers>

DON DU SANG

Lors de la dernière collecte qui a eu lieu le **22 août**, 47 personnes se sont présentées dont 40 prélevées et 3 nouveaux donneurs. A tous un grand Merci.

Nous déplorons cependant une baisse de donneurs par rapport à l'an passé pour la même période. Un effet vacances sans doute... Nous espérons que la tendance va s'inverser et que pour la prochaine collecte vous serez nombreux. Le

manque de donneurs est flagrant, n'attendons pas d'avoir une prochaine épidémie pour nous mobiliser.

Les malades hospitalisés, les enfants, les accidentés, ne peuvent pas attendre Il y a une réelle urgence de don de sang.

Cersoises, Cersoises mobilisez-vous, nous vous attendons en force pour la prochaine collecte.



ASSOCIATIONS

BIBLIOCERS

BIBLIOCERS LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

La pause estivale fut mise à profit pour terminer la rénovation de la bibliothèque :

- Réaménagement de notre rayon sur l'Histoire locale qui s'est enrichi de nouveaux ouvrages.
- Peinture de la salle dédiée aux jeunes. C'est dans cette salle rénovée que Bibliocers recevra le centre aéré du Bouscarou afin d'initier les tout-petits à la lecture.

Depuis lundi 2 septembre Bibliocers a repris ses activités : Après sa traditionnelle journée du patrimoine du 7 septembre au cours de laquelle « Cers fut conté au fil du temps », l'équipe de Bibliocers vous donne rendez-vous :

- **Samedi 12 octobre à 20h30** à l'Escapade pour un moment convivial et joyeux, spectacle de variétés « Voyages en chansons et danses autour de la Méditerranée » par la troupe l'EFFET NOMENN de Béziers-plaisir. Entrée libre, participation au chapeau.
- **Dimanche 10 novembre à 15 h** à l'Escapade pour l'après-midi dansant de l'automne dont Bibliocers assure la buvette.

De nombreuses nouveautés littéraires sont à découvrir à la bibliothèque, dans tous les genres, du dernier roman au dernier thriller en passant par de nombreux nouveaux ouvrages en gros caractères. Vous pouvez en avoir un aperçu sur notre site Web :

nalludovic.wixsite.com/bibliocers, Site auquel vous pouvez vous abonner gratuitement.

La rentrée est aussi le moment de vous abonner ou renouveler votre abonnement (13€ l'année/ enfants gratuit)



Bibliocers (entrée à droite de l'église) vous accueille :

le lundi de 16h30 à 18h - le samedi de 10h30 à 12h

✉ Ass.bibliocers@orange.fr

☎ 06 28 32 08 30

🌐 nalludovic.wixsite.com/bibliocers



TENNIS CLUB DE CERS

PROGRAMME DU TENNIS CLUB DE CERS 2024/25

- Le 1er septembre, journée des associations à l'esplanade
- Inscriptions rentrée 24/25 au club house:
Les lundi 2 et 9 septembre de 17h à 19h
Les mercredi 4 et 11 septembre de 10 h à midi et de 17h à 19h
Le samedi 7 septembre de 10h à midi et de 14h à 16h
- Journée découverte tennis à l'école le mardi 10 septembre
- Reprise des cours de tennis
- Assemblée générale le vendredi 27 septembre à 19h45
- Loto à la salle de l'Escapade le 16 novembre à 20h
- Tournoi de doubles pour le TELETHON le 29-30 nov et 1er décembre
- Galette des rois des enfants de l'école de tennis le mercredi 8 janvier 2025
- Sortie Open sud de France avec les enfants le mercredi 29 janvier 2025
- Loto à l'Escapade le samedi 8 février 2025 à 20h
- Sortie fin d'année avec les enfants
- Goûter des enfants remise des médailles et fin de l'école
- Tournoi Open du TCCERS du 17 avril au 08 mai 2025
- Tournoi Lorbaleiro du TCCERS du 17 au 26 juillet 2025

Bonne rentrée 2024-2025



TRIBUNE LIBRE

RUBRIQUE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Ça s'est passé en conseil municipal

Un Conseil Municipal extraordinaire s'est déroulé en juillet pour la validation des modifications des horaires scolaires. Les changements d'horaires, proposés par l'équipe enseignante et votés en conseil d'école avec l'aval de Monsieur le Maire, contre l'avis des parents, entraîne automatiquement une augmentation du temps périscolaire.

Monsieur le Maire s'était engagé, un peu rapidement, à ce que ce temps supplémentaire de prise en charge soit gratuit pour les parents. Mais, la gratuité fait perdre à la commune les aides dont elle bénéficie de la part de la CAF.

Le conseil municipal s'est donc vu contraint de voter une tarification pour financer cette demi-heure supplémentaire !! En contrepartie, et afin que l'augmentation de cette demi-heure supplémentaire reste très modérée pour les parents, les travaux prévus à l'école pour la prochaine année scolaire seront annulés.

Cette méconnaissance des dossiers va coûter à la commune près de 13 000€.

Au final dans cette affaire uniquement des perdants :

- Les parents qui vont devoir payer plus,
- La commune qui va devoir combler le déficit,
- Les élèves car le budget dévolu à l'école va diminuer.

Voilà encore un engagement pris avec trop de légèreté et sans réflexion.

En parallèle, la première adjointe a démissionné de sa délégation de vice-présidente de la commission scolaire et périscolaire, qu'elle occupait depuis plusieurs mandats. Monsieur Bresson a décidé d'attribuer cette délégation à Madame LIVOLSI auparavant déléguée « mobilier urbain-espaces verts ».

A la vue de toutes ces démissions et modifications dans l'organigramme municipal, depuis la prise de fonction de Monsieur le Maire, nous nous interrogeons sur la qualité du fonctionnement et de l'ambiance au sein de la Mairie. Quelles peuvent en être les conséquences en termes de prise de décision et de gestion communale ?

Nous nous sommes abstenus pour la validation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 juin, qui comportait des erreurs !!

Ça s'est passé dans le village

Distributeur Automatique de Billets :

Il fonctionne enfin !! Monsieur le Maire nous indique dans le Petit Cersois de juillet qu'il ne procédera pas au paiement de la facture du 30 avril. Qu'en est-il à ce jour ? Est-ce que la Brinks a répondu ?

Marché du Samedi

Domage qu'il ne soit pas donné autant de visibilité à la banderole du marché qu'à celle de la Féria !

Par ailleurs, il aurait pu bénéficier de la dynamique de la journée des associations fixée le dimanche 1er septembre, si celle-ci avait été avancée d'une journée pour coïncider avec le marché !!

Communication

La signalétique dans le village est toujours défaillante lors des manifestations que ce soit féria, marché, fête...

Le chantier « avenue de l'Europe »

Le chantier de l'immeuble n'a pas été sécurisé pendant la période d'arrêt des travaux, avec les risques que cela a comporté. Au moment où nous écrivons, nous nous interrogeons sur la sécurité lors de la rentrée scolaire.

Retrouvez la retranscription de nos interventions sur le Procès-verbal du Conseil Municipal, affiché en Mairie et sur www.ville-decers.fr, ainsi que sur la page Facebook des élus de l'opposition <https://www.facebook.com/cersnotreambition/>.

Nous restons au service de tous les cersois et cersois, qui peuvent nous solliciter.

Notre objectif reste toujours l'intérêt de la commune.

DANS LA PRESSE

5 JUILLET 2024
MIDI LIBRE

Des calculatrices pour les futurs collégiens

L'année scolaire touchant à sa fin, les élèves de la classe de CM2 ont été conviés à une réception dans les jardins de la mairie pour recevoir une calculatrice pour leur entrée au collège. Dominique Guiffrey, adjointe et responsable des affaires scolaires, en présence de Pierre Baudéan, l'instituteur, et de Cécile Vidal, la directrice de l'école, s'est acquittée de cette tâche en félicitant les élèves de leur parcours et en leur souhaitant bonne chance.

Un instant d'émotion pour tous ces jeunes car, à la rentrée, pour certains d'eux, les chemins vont



Un cadeau pour les jeunes.

bifurquer. Mais la collation offerte par la municipalité a permis de clôturer cette réception dans la bonne humeur.

22 JUILLET 2024 - MIDI LIBRE

Quand stériliser les chats devient une nécessité

La municipalité vient de renouveler sa convention tripartite avec 30 millions d'Amis et Adopt 1 Pet concernant les animaux errants et notamment les chats. En effet, les frais sont à la charge de la commune car la participation de 30 millions d'Amis ne suffit plus compte tenu de la prolifération de chats non stérilisés. Dominique Guiffrey, adjointe au maire, et responsable de ce dossier vient de recevoir Laurent Michavilla président d'Adopt 1Pet qui, à sa demande, est intervenu sur la commune. Le but de l'association de Villeneuve-lès-Béziers créée en 2018 est de « Sauver,



Dominique Guiffrey a reçu Laurent Michavilla et Véronique.

soigner et stériliser les animaux errants de la rue ». Lors de leur première convention, la municipalité avait lancé un appel à

bénévoles pour travailler de concert avec l'Adopt 1Pet. Cet appel est resté sans écho car comme constate Laurent, « ce

serait un relais qui nous permettrait d'être plus efficaces et bien plus réactif car force est de constater que tous ces amoureux d'animaux oublient que l'absence de stérilisation amène systématiquement divers problèmes ». Pour Dominique Guiffrey : « L'information et la prévention ne suffisent pas car ce sont toujours les mêmes personnes qui y sont réfractaires ». L'association renouvelle son appel à bénévoles mais aussi aux dons car les coûts vétérinaires sont de plus en plus lourds.

> Renseignements 06 81 06 23 53 ou contact@adopt1pet.fr

1^{ER} AOÛT 2024
MIDI LIBRE

Des modifications font débat au conseil municipal



Le dernier conseil municipal de Cers était pour le moins animé.

Pour cette réunion extraordinaire du conseil municipal, trois points étaient à l'ordre du jour. En préambule, Xavier Rouquette exprimant son désaccord a quitté la séance. Un échange tendu entre Béatrix Petit et Didier Bresson, le maire, anima la séance concernant la révision des tarifs du service enfance. Cette modification due aux changements horaires de l'école entraîne une augmentation du temps de garderie. Elle ne peut pas être gratuite, la subvention de la Caf a été perdue. Une modulation des tarifs a été proposée. Le vote fut accepté

à l'unanimité tout comme le 3^e point pour l'approbation des règlements intérieurs de l'ASLH, l'ALP et le club ados. Nouvel échange musclé entre Béatrix Petit et Didier Bresson concernant la réglementation non respectée pour le remplacement de Dominique Guiffrey démissionnaire de la commission scolaire et parascolaire. M. Perez a souhaité que le règlement soit appliqué, chose faite par le maire qui fit un appel à candidature oralement. La seule candidate Christine Livoisi vit sa candidature adoptée à l'unanimité.

Cers

Un premier bilan pour le marché du samedi



Commerçants et élus ont fait le bilan après trois mois.

Après trois mois de fonctionnement, il était nécessaire aussi bien du côté des élus que des commerçants ambulants de faire un premier bilan du marché du samedi sur l'Esplanade. Pour Didier Bresson, le maire : « Cette demande était récurrente mais, pour l'heure, seul le secteur alimentaire remplit ses fonctions. Nous allons faire le nécessaire pour qu'il perdure en souhaitant que les Cersois en assurent le succès ».

Sur le marché, on trouve : maraîcher, pâtisserie, boucher charcutier, coquillages, pain et viennoiserie, plats préparés et fromagerie La Bergerie qui est le référent du marché. Les sen-

timents sont mitigés au niveau des commerçants : si certains sont pessimistes pour le devenir du marché, la plupart louent l'emplacement qui pour eux est parfait. D'autres tels le pain ou la pâtisserie sont optimistes et compte bien s'engager sur la durée. Pour ces dames : « La réussite doit passer par une régularité des étals afin que les clients s'y retrouvent, mais également par de l'innovation et ajouter peut être une complémentarité tels des traiteurs en produits frais ».

Le référent estime que « le lieu est superbe et c'est un marché positif qui ne demande qu'à s'installer et cela sera bénéfique pour Cers ».

29 AOÛT 2024
MIDI LIBRE

Avec Brice Bomboi, un centre de loisirs performant



L'équipe d'animation est « motivée, compétente et passionnée ».

Nouvelle dynamique au centre de loisirs sous la direction de Brice Bomboi, arrivé il y a quelques mois, fort de son expérience dans l'animation et la gestion d'équipes.

« J'ai la chance de travailler avec une équipe d'animation motivée, compétente et passionnée, a-t-il tenu à souligner. Chacun apporte sa touche personnelle, ce qui nous permet de proposer des activités variées et enrichissantes aux enfants ».

Un autre facteur clé du succès est « le soutien apporté par la municipalité qui n'hésite pas à nous faciliter la mise en place de nouveaux projets. Cela nous permet de concrétiser des idées qui profitent directement aux enfants et à leur bien-être. »

La structure a accueilli 50 enfants, répartis de la façon suivante : 15 pour la section des 4-6 ans et 35 pour les 7-11 ans. Et Brice de préciser : « Si les sorties sont l'animation préférée des enfants, j'ai été étonné de leur réceptivité lors de la journée écocitoyenne et il est possible que cette action perdure durant le cycle scolaire. »

AFFICHES

**CERS
FÊTE
DES VENDANGES**

Dimanche 22 septembre 2024
MESSE/BÉNÉDICTION
10h30 Sous les Halles
Départ du cortège musical à 10h
RV parking, 15, avenue de la Condamine



Paroisse des Clochers du Pont de Caylus
Association Saint Genès

CERS

LA FÊTE DES VENDANGES
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

MESSE à 10h30
SOUS LES HALLES

Apéritif gratuit sous les halles
12h30 Repas 23€ sur l'Esplanade

MENU :
Mises en bouche
Melon / Jambon
Poitrine de porc crousti fondante laquée au Yakitori
Dessert

Organisation

En partenariat avec « Les Savouries »

Réservations en Mairie jusqu'au 19 septembre

VIDE-GRENIERS
Dimanche 29 septembre 2024
Au stade à CERS de 8h à 13h

Prix emplacements
8€ adhérents
10€ non-adhérents

Buvette sur place
Entrée gratuite

Renseignements et réservations
Nathalie Creus 06 13 53 08 67

L' Amicale du don du sang de Cers
Organise une randonnée familiale pédestre et cycliste
Dans le cadre d'**Octobre Rose**
pour le dépistage du cancer du sein.

Samedi 05 octobre
à partir de 9h
à la salle vitrée au stade de Cers
Suivie du verre de l'amitié

Rando Rose

Possibilité de faire un don au profit de la ligue contre le cancer. Une boîte sera prévue à cet effet. La totalité sera reversée à la Ligue contre le Cancer.

DOMAINE DELONCA
1884

LA SOULENQUE
10 Ans

Venez fêter la fin des Vendanges dans une ambiance festive et familiale

Dimanche 6 Octobre
2024 à partir 12h

Sur réservation au **06 18 09 13 58**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

**Voyage en chansons
et danses autour
de la Méditerranée**

Cers
Samedi 12 octobre 20h 30
Salle l'Escapade
Spectacle de variétés

Par la troupe L'EFFET NOMENN
Organisé par Bibliocers
Entrée libre
Participation au chapeau

**OPERATION
BRIOCHES 2024**
Du 10 octobre au 19 octobre 2024

VENTE AU PROFIT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
DE L'APEAI OUEST HERAULT

6 €

NOUS AIDER A GAGNER NOS COMBATS, C'EST SIMPLE COMME UNE BRIOCHE

POINTS DE VENTE
MAIRIE / ECOLE / INTERMARCHÉ



DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2024

BIBLIO CERS
Ville de CERS

Animé par Mister ALbert

**APRÈS-MIDI
DANSANT**

Autonne 2024

Réservations 04 67 39 30 29
Entrée 6 € avec Collation (Paiement sur place)

Salle l'Escapade 15 heures